

COMPTE-RENDU DU 29 MARS 2005 – 18 h 45

1 – CONVENTION avec le conseil général sécurité bourg

Une convention est passée entre la commune et le conseil général concernant les travaux en centre bourg pour la récupération de la TVA.

2 – Indemnité de gardiennage des églises

Le conseil municipal décide de verser la somme de 30 € à Monsieur le Curé.

3 – 8 mai

Rassemblement devant la mairie à 11 h – Défilé au monument aux morts – Vin d'honneur

4 – Référendum 28 mai 2005

8 h – 11 h 30	CORBIN Michel	SIMON Marc	ANTOINE Pierre
11 h 30 – 15 h	BOUCHER Yann	ROSSIGNOL Claude AMATE Lola OUDEYER Gilles LEBERT Gilles	CORBIN Jean-Luc
15 h – 18 h	NORQUET Sylvie	BRETON Patrice	ROSSIGNOL Claude AMATE Lola OUDEYER Gilles LEBERT Gilles

5 – Ecole

Suite au compte rendu de la visite des écoles, le conseil municipal décide de changer les moquettes, d'installer une alarme style « corne de brume », des anti-pince-doigts aux portes.

6 – Gouttières église

M. le maire informe le conseil municipal que l'eau des gouttières ne se jette pas correctement, il faut modifier l'installation. Un devis sera demandé pour connaître la longueur à ajouter.

Questions diverses

Tour du Loir et Cher du 15/04/2005. M. le Maire demande que la mise en place des signaleurs pour le Tour du Loir et Cher.

(Carrefour des Bordes M. Boucher Yann, route d'Ambloy M. Corbin Michel, rue du Coudray Mme Norguet Sylvie, rue de la Basse Cour Mme Le Bris Dany, route de Houssay Rossignol Claude, route de Marcilly M. Simon Marc, rue Admir Petit M. Petit André, La Chevallerie M. Breton Patrice). A l'endroit des chemins de terre seront apposées des barrières de sécurité.

Séance levée à 20 h

Le Maire. Michel CORBIN

